



RÉUNION du Comité d'Etablissement DO Ile de France

CE du 20 Juin 2012

Les représentants de la CGT :

Elus Titulaires :

Mr DEBAR Philippe
Mme SHYU Kai Ly
Mr PALAU Jean Marc
Maîtrise : Mme BENAIZE Véronique

Elus Suppléants :

Mme THOMAS Corine
Mme PADONOU-LOKO Emmanuelle
Mr GERBER Serge
Maîtrise : Mr SALAUN Alain

Représentant Syndical CGT :

Mr MONFORTE Norbert

Principaux points à l'ordre du jour :

- Rapport GPEC 2012-2014
- Fermeture de la boutique Luxembourg
- Rapport 2011 sur la situation comparée des hommes et des femmes
- Rapport d'activité T1
- ASC
 - Prêt études
 - Accord de gestion

Déclaration préalable de la CGT (extraits)

Lors de l'examen du bilan social, vous n'aviez pas répondu à certaines demandes. Sans rentrer dans les détails nous vous les rappelons : il manquait les indicateurs 352 et 353, ainsi que le 452 ; la comparaison entre les indicateurs 332 et 333 a aussi suscité des questions restées sans réponses y compris par comparaison avec le rapport des médecins ; l'indicateur 351 nécessitait également des précisions que nous attendons encore ; dans le rapport sur l'organisation du SST nous avons demandé que la mention « charges sociales » soit remplacée par « cotisations sociales », seul terme légal au sens du Code du Travail.

Certes, ces demandes ne datent que de mars. Mais, outre qu'il ne s'agit que d'exemples et qu'un examen plus approfondi des PV permettrait sans doute de constater d'autres absences, y compris plus anciennes, nous pensons qu'un délai de 2 mois n'est pas trop court.

En effet, France Télécom ne manque pas de rapidité dès lors qu'il s'agit de regrouper des activités, ou de restructurations. Ainsi, pas moins de 6 dossiers ont déjà été présentés à notre CE depuis le début de l'année. Vous n'êtes pas moins rapide quand il s'agit de fermer des boutiques, déjà 3 dossiers de fermeture depuis le début de l'année.

Alors, si vous êtes capable de diligence, lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre la politique de FT, pensée et organisée pour le bénéfice des rentiers contre les salariés, faites en montre aussi dans les réponses que les élus attendent.

Nous réclamons donc que lorsque des questions restent sans réponses, ou demandent des précisions, lors des réunions de notre CE, ces réponses ou précisions soient apportées rapidement.

Vous nous présentez le rapport GPEC 2012-2014. Sans rentrer dans le détail nous constatons, en raisonnant en médian comme vous le faites dans l'exercice, que l'on perdra sur le périmètre de la DO 488 emplois temps plein CDI sur la période 2012-2014. Cette GPEC est calquée sur les ambitions de l'entreprise qui nous paraissent étriquées par rapport aux besoins des populations d'Ile de France. FT nous semble attentiste et timoré, plus dans une posture défensive qu'offensive face à l'enjeu du déploiement du réseau FTTH.

Vous nous présentez aussi le rapport annuel sur la situation comparée des hommes et des femmes pour 2011. À nouveau, vous manquez de réactivité. En effet, alors que depuis plusieurs semaines, vous savez que France Télécom a été condamnée, par voie de justice, à transmettre au CE de VMF un rapport sur la situation comparée des hommes et des femmes comportant, s'agissant de la rémunération, une ventilation selon les statuts ACO et AFO, vous nous présentez un rapport dans lequel cette ventilation est absente. Une telle absence est de nature à masquer, d'éventuelles disparités entre les rémunérations des femmes et des hommes. Par conséquent, nous demandons que ces informations nous soient communiquées, à défaut, nous pensons que notre CE ne pourra pas rendre d'avis par manque d'informations. Informations que nous avons déjà demandées à la direction, lors de la réunion de la commission égalité pro, et que vous avez refusé de nous communiquer.

En matière de dialogue social, la DO Île de France se distingue encore en assignant notre CE en justice pour contester la commission économique créée par un vote unanime des élus. Par conséquent, nous demandons ici, solennellement, que vous laissiez les élus examiner sereinement les comptes de la DO au travers d'une expertise économique, menée par un cabinet indépendant, en arrêtant la procédure que vous avez engagée.

Il nous remonte des informations selon lesquelles, des directions d'unité mènent des pressions contre les Délégués du Personnel, et plus précisément des pressions visant à réduire le nombre de questions jugé trop important. Ceci n'est pas nouveau, mais, le fait que cela se produise désormais dans plusieurs unités ne laisse pas de nous inquiéter. Car, la question du dialogue social tellement mis à mal, est ici dépassée pour s'approcher dangereusement de celle de l'entrave. Nous espérons que cette dérive va immédiatement s'interrompre.



ASC :

Accrobranche :

Les élus, à l'unanimité, ont voté la reconduction de la « *billetterie accrobranche* » dans les mêmes conditions que l'an dernier.

Prêts études :

Cette prestation a été reconduite par 15 voix pour (CGT, SUD et CFDT) et 6 abstentions (CGC et FO).

Montant du prêt : de 3000 € à 10000€ ; durée du prêt : de 36 mois à 84 mois

Un prêt pourra être accordé par cycle d'études.

Après subvention du CE, chaque prêt sera souscrit aux taux suivants, établis selon le quotient familial de l'ouvreur-droit, hors assurance, quels que soient la durée et le montant du prêt :

- Q€ tranches 0 à 4 taux de 1 %
- QF tranches 5 à 8 taux de 2,50 %
- QF tranches 9 à 13 taux de 4 %

Les élus CGT ont voté pour cette prestation afin d'aider les familles à financer les études de leurs enfants.

Cependant, nous pensons que ce n'est pas aux familles de supporter autant l'effort de formation.

Plus globalement la CGT propose :

- Un statut social de l'étudiant, une allocation d'autonomie, une réforme de l'aide sociale, l'accès au logement social permettant à chaque jeune de disposer de ressources lui permettant de poursuivre ses études sans être contraint de travailler, ni d'être dépendant de sa famille. Nous proposons une allocation égale à 50% du SMIC. Les années d'étude doivent être validées dans le calcul des droits à retraite
- La sécurisation des parcours de vie nécessite l'articulation de la formation initiale et continue, un accompagnement scolaire, périscolaire, des dispositifs d'intermédiation pour favoriser la réussite scolaire, la sécurisation des parcours d'insertion et professionnels avec un accompagnement individualisé pour l'accès au droit au travail, à un emploi de qualité, durable et bien rémunéré

Accord de gestion

La négociation nationale entre les OS a conduit à un projet pour un nouvel accord de gestion. Pour rappel l'accord de gestion est un « contrat » passé entre les CE et le CCUES pour définir le « qui fait quoi » et avec quel budget. 4 organisations ont annoncé leur signature : CGT, CFDT, FO et CFTC. Les organisations SUD et CGC ont déclaré ne pas vouloir le signer.

Cet accord prévoit un reversement des CE vers le CCUES représentant 18% du budget (*contre 45% aujourd'hui*). L'objectif est notamment de permettre aux CE de gérer les vacances adultes en totalité. Le nouvel accord prévoit la création d'une centrale d'achat au niveau du CCUES dont le but sera de négocier, pour le compte des CE, les meilleurs tarifs auprès des prestataires (*dans le domaine des vacances et de la billetterie*) ainsi que la gestion des chèques vacances. Resteront au CCUES les prestations enfant, les prestations solidarité, et la gestion des retraités.

Par ailleurs, l'accord prévoit la mise en place d'un point d'entrée unique, le site du CE, pour accéder à toutes les prestations. Cela va dans le sens d'une nécessaire simplification, actuellement, c'est souvent le parcours du combattant pour s'y retrouver. Cela va aussi dans le sens de l'amélioration de la proximité entre les salariés et leurs élu(e)s. Depuis leur création, la CGT est la seule organisation à se battre auprès de la direction pour des IRP de proximité.

Comment imaginer que les élu(e)s du CCUES même avec la meilleure volonté du monde puissent être à l'écoute des 100 000 salariés de France Telecom ? La CGT se bat pour un redécoupage des CE en proposant un CE par département administratif et 2 sur Paris. Ce redécoupage inclurait tous les salariés d'une même zone géographique quelle que soit leur unité ou division et permettrait à tous les salariés d'un même site d'avoir les mêmes prestations.

En refusant des IRP de proximité, pour des motifs purement électoraux, les autres organisations entérinent l'impossibilité d'être à votre écoute, aux plus près de vos aspirations.

Pour plus de détails et vous procurer le nouvel accord, vous pouvez vous adresser aux militants CGT et nous aider en exigeant des autres OS qu'elles soient à votre écoute.

Pour que l'accord soit applicable, il doit être adopté par une large majorité de CE ainsi que par le CCUES.

Lors de ce CE, la CGT a proposé une réunion extraordinaire afin que les élu(e)s puissent se prononcer avant la réunion du CCUES des 3 et 4 juillet permettant ainsi aux élu(e)s du CCUES de décider en toute connaissance de cause.

Cela n'a pas été possible en raison, d'une part de l'obstruction des élus CFDT (*pourtant la CFDT est signataire nationalement de l'accord. Quelle est cette manœuvre ? S'agit-il d'un double langage, d'un double jeu ?*) ; et d'autre part de la position de SUD qui a également refusé la tenue d'un CE extraordinaire au motif qu'il ne seront pas signataires de l'accord. Au final, l'accord ne pourra pas être validé par notre CE (*dans le meilleur des cas*) avant la fin du mois de juillet. Retard qui risque d'être dommageable pour la mise en œuvre des nouvelles dispositions. Chacun appréciera si l'intérêt des collègues est la préoccupation principale ou si on lui préfère des manœuvres bourrées d'arrière pensées partisans.

Rapport 2011 sur la situation comparée des hommes et des femmes

Encore une fois les chiffres de l'emploi des femmes en 2011, sur notre DO ont été mauvais. Le taux de féminisation est en baisse constante, il est de 36,3 % en 2011 alors qu'il était de 40% en 2007. Le pourcentage de recrutement des femmes n'a été que de 25%. Jamais le pourcentage de femmes ne progressera avec de tels chiffres de recrutement.

Pendant longtemps, la direction prétendait avoir des difficultés à recruter des femmes car France Télécom a une image « technique ». Mais, une analyse plus fine montre que, dans les métiers commerciaux, le taux de recrutement de femmes, en bande C, n'est que d'un tiers. Ce qui montre que les difficultés de notre DO à recruter des femmes ne vient pas d'abord de l'aspect technique de France Télécom. S'agit-il finalement de mauvaise volonté ? D'incompétence ? En tout cas, il faut que cela change ! Il est plus que temps de passer des discours aux actes !

Lors du CE, une nouvelle fois, nous avons demandé la distinction ACO/AFO. Nous l'avions déjà demandé en commission, et la direction avait refusé de nous les communiquer.

Cependant, une décision du tribunal, suite à un recours dans un autre CE de FT (VMF), oblige désormais l'entreprise à donner ces précisions sur la rémunération. La DO s'est donc, après avoir affirmé n'avoir pas connaissance de ce jugement, engagée à nous communiquer ces renseignements dans un délai raisonnable. Nous avons demandé les mêmes précisions sur les promotions. Nous espérons pouvoir les obtenir sans avoir à passer par les tribunaux ! D'ailleurs pourquoi les dissimuler et empêcher les élu(e)s d'approfondir leurs analyses si on n'a rien à cacher ?

La CGT a aussi demandé les chiffres sur la durée moyenne entre chaque promotion (comme prévu dans l'accord national sur l'égalité pro). Ces chiffres sont nécessaires pour analyser plus finement des chiffres de promotion qui, s'ils semblent s'améliorer ne permettent pas de lever toute l'opacité. Les promotions sont-elles bien réparties, ou réparties plusieurs fois sur les mêmes personnes ?

Même sans les distinctions AFO/CO, on peut déjà constater de grandes disparités. Ainsi, alors que près de 22% des hommes touchent plus de 3350€, seulement 17% des femmes sont dans cette situation, etc. Et, parmi les 10 plus hautes rémunérations, on trouve seulement 2 femmes !

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le manque de motivation des recruteurs à embaucher des femmes doit être combattu par une politique réellement volontariste de la DO. La direction de la DO IDF doit taper du poing sur la table. Qui peut croire qu'elle saurait s'imposer partout pour appliquer sa politique (commerciale par exemple) et pas dans ce domaine !

Au vu des chiffres, la CGT a voté contre le rapport ainsi que les autres OS. Seule la CFDT a voté différemment préférant s'abstenir....



Rapport GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) 2012-2014

Ce rapport se décline en trois parties.

Une première partie portant sur le bilan 2011, une deuxième abordant le contexte économique, concurrentiel et stratégique en Ile de France, et une troisième un peu plus complexe sur les perspectives métiers 2012-2014 plus une perspective démographique sur la période 2012-2016.

Bilan 2011

Un bilan est un comparatif de la fin de l'année écoulée par rapport à l'année précédente à périmètre constant. Le périmètre de notre DO étant souvent remodelé, l'exercice n'en est que plus compliqué. Le bilan des recrutements, départs en retraite, mouvements inter DO, autres départs concernant les CDI actifs est bien sûr négatif (-87 emplois). Et encore avons-nous en cours d'année intégré des salariés venant d'une division nationale. L'exercice se décline par bassin d'emploi et par famille de métier.

L'augmentation de la force au travail est le résultat de l'accroissement de la sous-traitance dans le domaine technique du fait de l'accélération du déploiement de la fibre. Hors sous-traitance, la force au travail baisse de 1,7%.

Le contexte économique, concurrentiel et stratégique en Île de France.

La baisse des revenus issus du cuivre ne sont pas compensés par le haut débit et la faible croissance du mobile. L'effet « Fibre » se fait toujours attendre en terme de levier de croissance. Les poids de la régulation, de la concurrence et la situation de crise économique risquent d'aggraver la situation. Ce sont toujours les mêmes histoires que nous raconte l'entreprise pour expliquer les perspectives en termes d'emploi pour les trois ans à venir.

Prospectives métiers

Nous constatons, en raisonnant en médian, que 488 emplois seront perdus à fin 2014. Mais ce n'est qu'une estimation pouvant fluctuer en fonction du contexte économique. L'exercice là aussi se décline par bassin d'emploi, par domaine et famille métier.

Prospectives démographiques

L'estimation prévue à fin 2016 est de moins 1375 emplois (Retraite + TPS-TPI-TPA) soit 14,13% de l'effectif CDI actif 2011. A fin 2014, la baisse est de 757 emplois soit moins 7,8%. Ce sont les domaines gestion support et technique réseaux qui en raison de la problématique de l'âge voient leur effectif diminuer le plus. L'adéquation entre les ressources et les besoins ne permettront pas de stopper l'hémorragie d'emploi.

Les élus, à la majorité, ont voté contre le rapport GPEC 2012-2014. La CFDT a voté pour, cautionnant la politique d'emploi de la Direction Orange Île de France pour les trois ans à venir. A chacun son camp !

Bilan Activités 1^{er} trimestre 2012

Pour le 1^{er} trimestre 2012, les indicateurs mis en place par FT pour mesurer le volume et la qualité de l'activité sont assez mauvais :

- Les flux clients en AD sont en baisse de 8,4% par rapport à 2011.
- En AVSC le nombre d'appels présentés continue de chuter avec -18,11% par rapport au T1 2011 ; la baisse par rapport au T1 2009 est de 54%.
- Au CCOS Paris le volume d'appels est en baisse aussi de 13%.
- Dans les UIs les résultats sont en dessous des objectifs, par exemple la production GP atteint seulement 87% de l'objectif réalisé.
- Sur le marché entreprise le chiffre d'affaire baisse de 7,7%, l'AE ISE ne réalise que 37% de l'objectif !

Seule l'UAT réalise un bon trimestre sur les placements.

Sur FTTH les objectifs ne sont pas atteints non plus : ni sur le nombre d'appartements raccordables, ni sur le nombre de clients raccordés : 7500 au T1, si on estime à 2 millions le nombre de foyers en IDF, il faudra 66 ans pour câbler l'IDF en FTTH.

Sur ce marché FTTH, il y a eu presque 12 000 ventes en AD, AVSC, porte à porte ...etc., mais seulement 7500 se sont concrétisées par un client vraiment raccordé.

Les ventes FTTH en Agence Distribution représentent 43,5% du total des ventes FTTH, pourtant FT continue à fermer des boutiques, ce mois ci c'est la fermeture de la boutique Luxembourg Boulevard Saint Michel.

FT doit maintenir l'activité, en investissant massivement dans les nouvelles technologies en particulier FTTH, ainsi que dans les formations permettant la mise en place de ce nouveau réseau.

Avec la CGT la lutte du personnel permettra de ré internaliser l'activité sous-traitée dans tous les domaines, rompant avec la mise en concurrence des salariés entre maison mère et sous-traitant.

Commentaires :

- Les objectifs sont-ils bien fixés ?
- Les moyens pour atteindre les objectifs sont-ils suffisants ?
- L'ambition de nos dirigeants est-elle au rendez-vous ?
- La recherche de profit pour les actionnaires semble se faire, non seulement au détriment des salariés, mais aussi de la capacité de France Télécom à répondre aux besoins de ses clients (actuels et futurs)

Fermeture de la Boutique Luxembourg : Encore une fermeture !

Cette fois ci France Télécom justifie la fermeture par la volonté du bailleur d'augmenter de 280% le montant du loyer.

Même si l'on admet cette thèse (aucun élément probant n'a été fourni par la direction), l'entreprise pourrait, sans difficultés, relocaliser la boutique. Las ! La DO préfère fermer dès le 1er août.

À notre demande de relocalisation, la réponse a été claire : « il existe une boutique Photo Station rue Soufflot qui est en mesure d'accueillir notre clientèle sur l'ensemble des offres ». La direction ajoutant même qu'il n'y aurait donc pas de problème de visibilité de la marque Orange. Soulignons en passant, que les arguments pour justifier les fermetures sont à géométrie variable puisque pour la fermeture de Nanterre (seule boutique Orange de cette ville Préfecture), la question de la visibilité ne soucie pas la direction. France Télécom avance des arguments qui ne sont que des faux fuyants, des subterfuges, voire des mensonges. En réalité, FT préfère privilégier un réseau de boutiques « lowcost » où les salariés sont moins payés, ont de plus mauvaises conditions de travail, bref « coûtent » moins cher afin de dégager des bénéfices plus importants pour alimenter la rente des actionnaires. Une telle politique, qu'on pourrait presque qualifier de sabotage, pose la question de la pérennité du réseau de boutiques FT. Sabotage n'est peut-être pas un terme trop fort quand on constate que, sur le site Orange.fr, lorsqu'on recherche les boutiques orange sur un secteur, quasi systématiquement la première boutique affichée est une boutique du réseau partenaire GDT et pas une boutique France Télécom !



De plus, une des conséquences immédiate de ces fermetures successives, est la difficulté de reclassement des managers et adjoints de boutique. Et, au-delà des RB, à terme, le même problème sera posé à l'ensemble des salariés (même si aujourd'hui ce n'est pas le cas du fait d'un sous effectif généralisé dans les boutiques), si cette politique continue. En effet d'autres fermetures sont annoncées sur l'AD IDF centre en 2012, les boutiques de Belleville (75) et Nanterre (92).

Combien en 2013 ? L'avenir nous le dira.

Quand FT dévoilera-t-elle sa stratégie ? Cela fait plusieurs années maintenant que les élus CGT demandent à ce que le CE soit informé et consulté sur le sujet en ayant un schéma directeur du circuit de distribution à vision 2015. On nous le promet depuis 2010 mais on ne le voit toujours pas. Par contre le nombre de fermetures lui est connu : 12 boutiques ont fermé ou fermeront d'ici fin décembre 2012 sur les 2 AD de la DO IDF.

Pour la CGT, FT laisser les salariés des AD dans l'incertitude sur leur avenir accroît encore les RPS (risques psycho-sociaux).

Avec la CGT, la quasi unanimité des élus ont voté contre la fermeture (moins 2 abstentions de la CGC)

La CGT appelle l'ensemble des salariés des AD de la DO IDF à se mobiliser pour garder leur emploi, pour améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail.